

ASSEMBLÉE NATIONALE

PORTANT CRÉATION D'UN STATUT DE L'ÉLU LOCAL - (N° 1603)

Commission	
Gouvernement	

SOUS-AMENDEMENT

N° 875

présenté par
Mme Buffet

à l'amendement n° 849 du Gouvernement

ARTICLE 14

Cet amendement a été déclaré irrecevable au titre de l'article 40 de la Constitution.
